



L'inacceptable agression d'une journaliste de Nice Matin par un élu RN de Cagnes-sur-mer

Le Conseil National des Journalistes Cfdt est consterné et en colère après l'agression d'une collègue de Nice Matin par un élu municipal RN de Cagnes-sur-Mer, qui l'a successivement insultée, l'a projetée au sol et lui a arraché son téléphone. Aucun.e journaliste ne doit être brutalisé.e ainsi dans l'exercice de son travail et encore moins par un élu de la république, comme cela a été le cas ce mercredi 5 août 2026.

La journaliste réalisait un reportage sur les circonstances d'un feu ayant révélé des carcasses de voitures de luxe dans des hangars en pleine zone agricole. Après l'agression, l'élu, dont le père est le propriétaire des hangars, a dans un premier temps reconnu les faits et s'est excusé auprès de la victime, avant que le maire n'insinue que la journaliste avait menti. « En 27 ans de PQR, je constate que seuls les élus du parti du Rassemblement National se permettent de dénigrer et agresser à ce point les journalistes », s'insurge Guilhem Ricavy, directeur adjoint de la rédaction.

Le Conseil National des Journalistes Cfdt demande que soit fermement condamnée cette agression, ainsi que les propos du maire Rassemblement National de Cagnes-sur-mer tentant de banaliser les faits, au motif « qu'ils sont intervenus dans le cadre de l'activité professionnelle de l'intéressé et non de l'exercice de son mandat d'élu. »

Paris, le 8 août 2026